

NUMÉRO DOUBLE

MERCREDI 1^{er} - JEUDI 2 NOVEMBRE 2017

17 ANS (1) - N° 12644

2,50 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE

WWW.LEMONDE.FR

FONDATEUR - HUBERT BEAUMEYER

DIRECTEUR - JÉRÔME RENOUX

Le Monde

14 | CULTURE

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

La belle vitalité du documentaire

Pas moins de huit films illustrent en salle, cette semaine, la richesse d'un genre célébré à travers la France tout au long du mois de novembre

«Mémoires d'un condamné» : un cadavre ouvrier dans le placard politique

Secret toujours, mais purement politique celui-ci, que met en scène, de manière plus classique, le film de Sylvestre Meinzer *Mémoires d'un condamné*. En novembre 1910, Jules Durand, figure du syndicalisme naissant sur les docks du Havre, est condamné à mort pour un crime qu'il n'a pas commis. Victime, en réalité, d'une machination patronale destinée à se débarrasser du trublion, il est innocenté par la Cour de cassation en 1918. Les fauteurs de la machination en seront tenus quittes, mais le syndicaliste emprisonné et déshonoré ne s'en remettra jamais, terminant ses jours à l'asile psychiatrique, en 1926. Edifiante histoire que celle de ce martyr de la cause ouvrière, qui rappelle fort à propos, à l'heure où la défense des acquis sociaux est vilipendée, de quel prix les ouvriers ont payé le droit de défendre leurs intérêts. La remémoration de cette affaire, dont les traces ont été soigneusement effacées, est menée depuis la perspective contemporaine du démantèlement de la culture ouvrière au Havre, soutenue par de nombreux témoignages, dont celui de la petite-fille de Jules Durand.

Jacques Mandelbaum



L'arrestation de Jules Durand, vue par Jean-Claude Carrière dans « Boulevard Durand »



Sylvestre Meinzer, la réalisatrice de « Mémoires d'un condamné »



Le siège de la Compagnie générale transatlantique au Havre au début du XXe siècle. Le drame s'est en partie joué là-bas, au 89 boulevard de Strasbourg

Jules Durand, le Dreyfus ouvrier

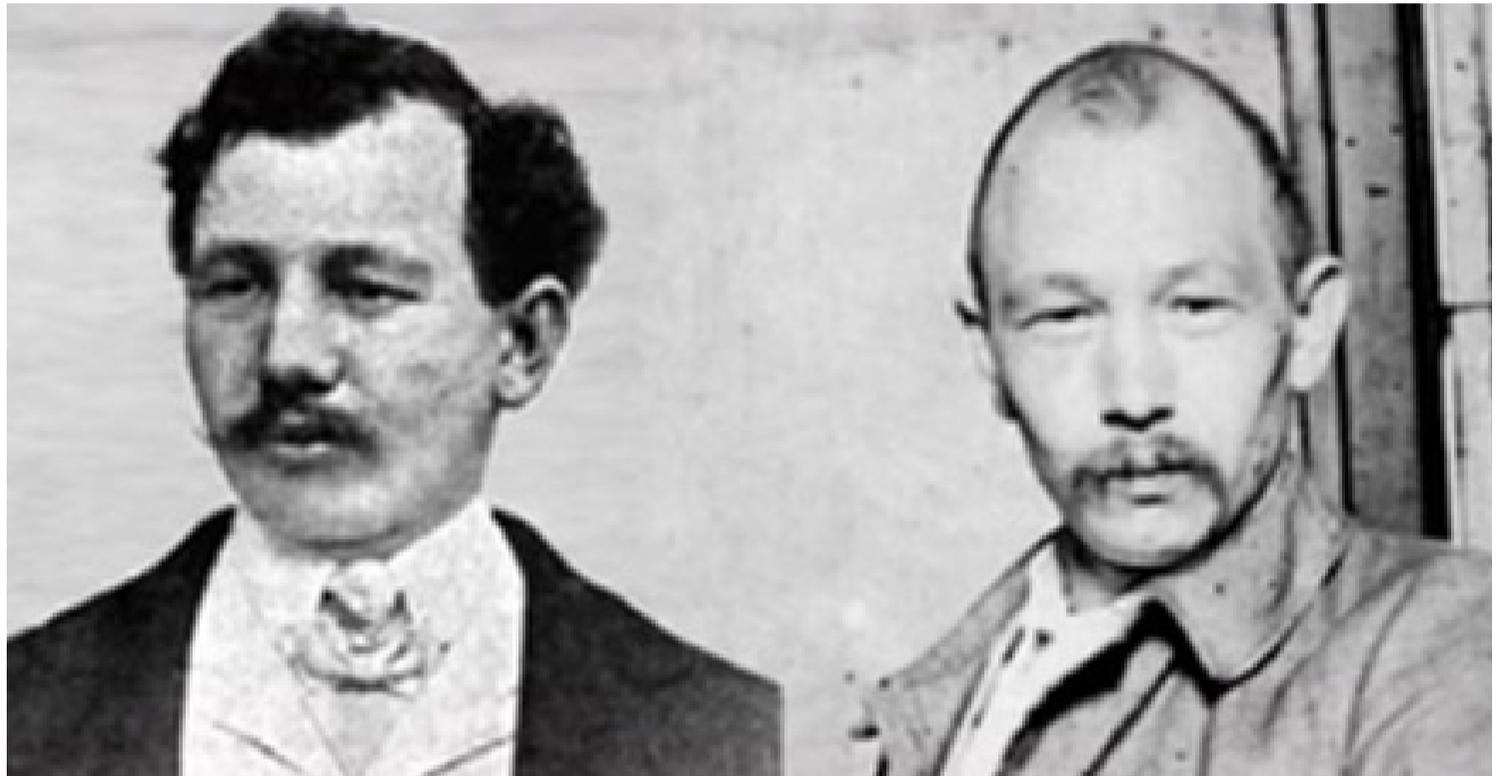
Histoires d'actu.

Un documentaire sur Jules Durand sort en salles le 25 octobre. Et revient sur l'histoire de cet ouvrier syndicaliste havrais accusé à tort et broyé par la machine judiciaire.

L'affaire Durand est un des cas les plus violents de la justice de classe que l'on puisse imaginer. La phrase est signée Jean Jaurès, le rédacteur en chef de l'Humanité. « Une caricature de justice de classe », assure cette fois plus de cent ans plus tard, Marc Hedrich, pendant dix ans juge d'instruction au Havre et parti récemment à Caen. « L'affaire Durand, c'est la pire erreur judiciaire du XXe siècle. ». Une erreur ? Une machination même pour mettre fin à la grève des dockers au Havre en 1910, et faire passer, en cette période troublée de l'anarcho-syndicalisme l'envie de recommencer aux ouvriers et aux syndicats. De plus, Durand est brillant, différent, il faut le casser. « C'est un crime social et judiciaire et j'attends de la justice qu'elle fasse son coming out », insiste Marc Hedrich.

UNE AFFAIRE ENTERRÉE ET OUBLIÉE

Il a travaillé dans le bureau même du juge qui a mené l'instruction à charge de l'affaire Durand. Et c'est lui, membre de l'association des Amis de Jules Durand, qui a raconté l'affaire à Sylvestre Meinzer, lui donnant ainsi l'envie d'en savoir plus, puis de réaliser *Mémoires d'un condamné*, le documentaire qui sort le 25 octobre au Havre, le 1er novembre en France. « C'est une affaire méconnue » admet la réalisatrice. Méconnue aussi dans le milieu de la justice. « J'ai eu l'occasion d'en parler à Robert Badinter, il est tombé des nues », raconte



Jules Durand, en 1910, au moment de son arrestation et deux ans plus tard, interné dans un hôpital psychiatrique

Marc Hedrich. Il faut dire que le dossier d'instruction, comme le dossier médical de Jules Durand, ont tous deux disparu. Volatilisés. On aurait pourtant pu y lire que les dix charbonniers qui ont livré un faux témoignage contre Jules Durand ont été interrogés dans les locaux même de la compagnie générale transatlantique, dont l'activité est mise en péril par la grève. Ils affirment que Durand aurait donné pour instruction au cours d'une AG de supprimer le contremaître tué lors de la rixe. « La compagnie utilise cette occasion pour casser la grève, elle instrumentalise la justice de l'époque, avant d'être dépassée par la machine judiciaire qui condamne Durand à mort », assure Marc Hedrich. Même les jurés sont dépassés. « Au soir de la condamnation de Durand, ils demandent sa grâce au président. » Le monde ouvrier et syndical se mobilise, puis les parlementaires. Jules Durand passe six mois

à la prison Bonne-Nouvelle à Rouen, dans le quartier des condamnés à mort, fers au pied et ceint d'une camisole. Dans ces conditions, l'homme épris de justice sombre dans la folie. Jaurès, son plus ardent défenseur est assassiné quelques années plus tard alors que la France et l'Europe sombrent dans une autre folie, la guerre. Durand est finalement gracié en 1918 et meurt en 1926, sans être pour autant réhabilité. « Même René Coty qui fut son avocat n'en parle pas quand il devient Président de la République (1954-1959) », souffle Marc Hedrich. « J'ai été touchée par cette histoire, et rapidement fascinée par la ville du Havre que je ne connaissais pas, par cette mémoire ouvrière pas toujours valorisée », souligne Sylvestre Meinzer. « On se doit de dénoncer ces injustices. Il me fallait porter cette histoire. Aujourd'hui, dans certains milieux havrais, il y a toujours un certain déni. » La documentariste n'a pas seule-

ment réveillé un passé. Elle a, dans Le Havre d'aujourd'hui, rencontré ceux qui auraient pu côtoyer Durand : des ouvriers, des dockers, des syndicalistes, un juge, un psychiatre...

Après la publication de l'ouvrage collectif *Jules Durand : un crime social et judiciaire* en 2016, du roman graphique *Les Docks assassinés*, la sortie du documentaire, l'association des Amis de Jules Durand poursuit son but, faire connaître l'affaire. Pour que Jules Durand sorte peu à peu de l'oubli, et de sa cellule de l'asile de Quatre-Mares, à **Sotheville-lès-Rouen**.

OLIVIER CASSIAU

■ Le documentaire *Mémoires d'un condamné* est programmé au cinéma le Sirius, au Havre, à partir du mercredi 25 octobre. Les horaires sur www.cinemasiarius.com. Il devrait prochainement être programmé à Dieppe et à Rouen.

Quand la machine judiciaire et médiatique s'emballe

Jules Durand est le secrétaire du Syndicat ouvrier des charbonniers du port du Havre. Le 18 août 1910, il lance une grève très suivie : outre une augmentation de salaire, le syndicat réclame une réduction du temps de travail pour compenser le préjudice de la mécanisation et préserver l'emploi. Il demande l'installation de douches sur les quais. La grève paralyse le port du Havre. Le 9 septembre, une rixe éclate entre trois ouvriers

charbonniers en grève depuis trois semaines et Louis Dongé, contremaître non gréviste, qui décède le lendemain des suites de ces violences commises en état d'ivresse. Jules Durand est arrêté chez lui le 11 septembre et l'instruction menée au pas de charge. Il est inculpé comme deux autres dockers, de complicité morale d'assassinat et incarcérés à la maison d'arrêt du Havre. Dix charbonniers, non grévistes, l'accu-

sent d'être le commanditaire du meurtre. Le commissaire Henry, chef de la sûreté du Havre, chargé de l'enquête, ne croit pas en la culpabilité de Durand, il rédige plusieurs rapports à décharge. Sans résultat. Le 3 novembre, il est renvoyé devant les Assises, à Rouen. Le 25 novembre, il est condamné à mort par la Cour d'Assises de la Seine Inférieure. Il est d'ailleurs le seul condamné à la peine capitale parmi les accusés.

Le 31 décembre 1910, l'avocat de Durand, René Coty accompagné d'Henri Génestal, maire du Havre, sont reçus à l'Élysée par le Président de la République. Le soir même, Armand Fallières, ordonne la grâce partielle de Jules Durand en décidant de commuer la peine capitale en sept ans de réclusion criminelle. Trop tard, à la prison Bonne-Nouvelle de Rouen, Durand a sombré dans la folie. Gracié en 1918, il meurt en 1926.

FILM

Mémoires d'un condamné de Sylvestre Meinzer

Lardux Films, France, 2017, 85 minutes.
Sorti en salles le 1^{er} novembre.

Initiateur d'une grève sur le port du Havre en 1910, le syndicaliste Jules Durand (1880-1926) fut la cible d'une machination : accusé à tort par le patronat d'avoir commandité le meurtre d'un briseur de grève, il est condamné à l'exécution capitale par le tribunal de Rouen à l'issue d'un procès expéditif. Scandalisé, le monde ouvrier se mobilise, en France comme ailleurs. Des personnalités, Jean Jaurès en tête, dévoilent les rouages du crime judiciaire. Et Jules Durand est finalement libéré en février 1911. Mais il n'est plus lui-même : traumatisé, il a sombré dans la folie. Innocenté en 1918, il mourra dans un asile psychiatrique huit ans plus tard. C'est sur cette « affaire Dreyfus ouvrière » que revient Sylvestre Meinzer dans un documentaire qui met en parallèle les luttes d'hier et celles d'aujourd'hui. Mêlant documents d'époque et témoignages actuels, il propose un voyage original à travers un siècle de guerre sociale, tout en offrant un portrait attachant d'une ville marquée en profondeur par les inégalités. Cent ans après l'affaire Durand, nombre de Havrais savent encore que la justice ne tombe jamais du ciel : c'est toujours un combat.

THOMAS DELTOMBE

L'OBS

Le choix de "l'Obs"

les films à voir cette
semaine (ou pas)

"Mémoires d'un condamné", par Sylvestre Meinzer.

Documentaire français (1h25).



En 1910, Jules Durand, docker au Havre, est condamné à mort à la suite au décès d'un non-gréviste, dont il est rendu responsable par la justice car, en tant que secrétaire du Syndicat ouvrier des Charbonniers, il était favorable à la grève.

Injustice flagrante, qui conduira le condamné à l'asile psychiatrique, où il

mourra, fou, en 1926. Que reste-t-il, aujourd'hui, de cette mémoire ? Rien, ou presque.

La réalisatrice enquête sur l'inéquité, la parole ouvrière, le souvenir, la disparition du paysage industriel au Havre, et rend hommage à Jules Durand, symbole de la Sociale. La petite-fille de Durand s'exprime, la solidarité des ouvriers existe, peu à peu émerge le passé des luttes... Petit film, grande émotion.

François Forestier



Polémique sur
les pesticides tueurs
d'abeilles

Macron hésite :
"Je ne suis pas..."

Le Canard enchaîné



... président
des ruches !"

Directeur : Nicolas BÉZOU.

La liberté de la presse ne s'est que quand on ne s'en sert pas.

Rédacteur en chef : Erik EMPYAZ, Jean-François JULLIARD.

*Les films qu'on peut voir
cette semaine*

Mémoires d'un condamné

Prenez un leader syndical, Jules Durand (1880-1926). Des patrons qui veulent s'en débarrasser. Une rixe mortelle sur le port du Havre. Des faux témoignages. Et, un siècle après, cette question, que pose ce beau documentaire de Sylvestre Meinzer : pourquoi aujourd'hui les notables du Havre restent-ils muets sur cette affaire ? Jules Durand fut condamné à mort, puis gracié huit ans après. Trop tard : il était devenu fou. Dans la ville d'Edouard Philippe, il y a toujours un boulevard Jules-Durand. Et sa mémoire à vif. — J.-L. P.

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

Culture & Savoirs

FILM

L'affaire Jules Durand, un crime judiciaire

En temps de criminalisation des mouvements sociaux, une cinéaste fait revivre la grande figure du syndicaliste du Havre, condamné à mort en 1910.

MÉMOIRES D'UN CONDAMNÉ

Sylvestre Meinzer

France, 1 h 25

Dans une rue du Havre, un gamin déchiffre l'inscription gravée sur une plaque : Jules Durand 1880-1929. Point final pour ce qui est de la grande histoire. Point aveugle de la justice de classe quand elle se fait criminelle. En 1910, sur les quais du Havre, la mécanisation du labeur fait fi de tout droit. Le patronat de toute décence. Le 18 août des grèves éclatent. L'un de leurs principaux acteurs se nomme Jules Durand. Il a été peu de temps auparavant élu secrétaire du syndicat ouvrier des charbonniers. Il devient aux yeux des patrons l'homme à abattre. Ainsi sera fait. Une rixe d'ivrognes laisse un cadavre sur le carreau. Jules Durand et les deux frères Boyer sont arrêtés, coaccusés du crime. Une instruction à bride abattue et le verdict tombe : la peine de mort pour Jules Durand. Verdict cassé en 1918. Absence de preuves, voire preuves contraires. Le dossier a disparu. Les faux témoins ont été soudoyés par la toute-puissante Compagnie transatlantique. La justice ne s'est pas seulement bandé les yeux, elle s'est sali les mains. Silence à perpétuité que la mémoire ouvrière n'a cessé de combattre. La réalisatrice Sylvestre Meinzer a souhaité restituer la figure vivante de Jules Durand. Pour ce faire, elle a imaginé d'aller à la rencontre « *de celles et ceux qui auraient pu le côtoyer* ».

ISABELLE
BERTELETTI
SIGNE LE TRAVAIL
SONORE DU FILM.

Au Havre aujourd'hui, d'autres ciels et les mêmes, d'autres lumières. Les tractopelles dévorent les briques de la prison Danton, où Jules Durand fut incarcéré. Son visage se fait jour sur deux portraits passés. Les traits vifs et doux de ses trente ans voisinent avec ceux de la folie dans laquelle il s'est plus tard abîmé sous la violence. Certaines de ses lettres, par la voix de Pierre Arditi, témoignent de la sensibilité d'un homme si certain de sa probité qu'il ne peut en concevoir la négation. Sa femme, ses proches, ses camarades ne le peuvent pas davantage. Tous sous-estiment la férocité aux basses œuvres. René Coty, alors jeune avocat, qui assure sa défense ; Jaurès lui-même, qui compte au nombre de ses éminents soutiens et déclarera Durand « *victime de la raison d'État capitaliste* ». La guillotine dépasse les mesures. Le choc sera immense, ses ravages intimes considérables ainsi qu'en atteste la petite-fille de Jules Durand, Christiane Delpech. L'histoire ouvrière s'est poursuivie par celles et ceux qui n'en acceptent pas l'enfouissement. Tandis qu'en plans larges s'étendent les points de vue sur le port, on entend les dockers et leurs chômages forcés. Johann Fortier, actuel secrétaire général des dockers CGT, déploie les cartes d'hier à maintenant. Maître Henri Leclerc commente le crime judiciaire. Un ancien détenu, embauché à la démolition de la prison, se souvient des rats, du mitard, de l'effroi de la mort qui étreint à l'isolement. Ce n'est pas vieux. Des lycéens mettent en scène un procès équitable. Jules Durand y est acquitté. En juin 2016, les dockers manifestent contre la loi travail. Que faut-il de sanglots ? ●

D. W.